1er novembre 2005 **05.372**

Question du groupe UDC

Trop d'impôt tue l'impôt – Exode de gros contribuables!

Selon un article paru dans le mensuel N° 67 de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, rédigé par son directeur, M. Pierre Hiltpold, il apparaît que:

– En 2002, notre canton comptait 119 contribuables lui payant chacun plus de 100.000 francs d'impôt cantonal annuel. En 2004, il n'en restait plus que 102. Les 17 contribuables qui ont quitté notre canton durant ces deux années lui ont occasionné une perte fiscale annuelle de 5,8 millions de francs.

– Les données fiscales de notre canton montrent que pour remplacer ces 17 contribuables, qui ne coûtaient rien à la collectivité, il faudrait 431 contribuables aisés, payant chacun entre 10.000 et 20.000 francs d'impôt cantonal annuel!

– Les riches étant nettement plus mobiles que les autres, il est à craindre que cet exode ne se poursuive, surtout compte tenu des nouvelles mesures fiscales annoncées par notre gouvernement.

Toute entreprise qui perdrait ses 17 meilleurs clients se poserait des questions et éviterait de répéter les mêmes erreurs! Notre gouvernement saura-t-il, lui, se comporter en gestionnaire responsable?

Le Conseil d'Etat peut-il nous confirmer les données ci-devant et qu'entend-il entreprendre pour arrêter cet exode, gravement préjudiciable aux finances cantonales?

Signataire: N. Auclair.